Directeur de la Police Municipale
Pôle Sécurité Publique

Située à huit kilomètres à l'ouest de Paris, dans le département des Hauts-de-Seine, Rueil-Malmaison est la commune la plus étendue du département avec ses 1470 hectares et compte 80000 habitants.
Elle bénéficie d'une situation privilégiée avec ses 520 hectares d'espaces verts et sa proximité avec le quartier d'affaires de la défense.

Mission principale : Le Directeur de la Police Municipale est chargé de mettre en œuvre la politique municipale en matière de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques ainsi que le maintien du bon ordre. Il a pour mission de traduire les orientations générales en plan d'actions opérationnelles et managériales.

Fonctions	Activités découlant des fonctions
✓ Diriger, organiser et coordonner l'activité du service de police municipale	• Assiste et conseille les élus • Participe aux réunions avec les partenaires locaux et institutionnels • Coordonne le service de la PM (Police municipale, ASVP, Pars et Jardins, Vidéo protection) • Met en œuvre le plan de formation annuel des agents, en collaboration avec le service compétent • Évalue les compétences des adjoints et chefs de brigades • Assure l'intérim du Directeur de la Sécurité Publique en son absence
✓ Commander et coordonner les interventions de police municipale	• Identifier et hiérarchiser les évènements mobilisateurs de moyens et élaborer un plan prévisionnel des interventions • Prévoir et affecter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des interventions • Transmettre des ordres d'intervention auprès des équipes et vérifier leur application • Organiser et coordonner l'action des opérateurs internes (équipes de policiers municipaux, CSU, ASVP, etc.) et externes

	• Assurer la liaison avec l'autorité territoriale et avec les autres intervenants • Participe aux astreintes
✓ Organiser les moyens nécessaires aux missions de prévention, de surveillance nécessaire au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique	• Met en place une stratégie de prévention et de dissuasion • Assure le maintien du bon ordre et de la sécurité publique
✓ Veiller au respect des règles de procédures administratives et judiciaires et au respect des règles de gestion	• Assure une veille juridique • Contrôle les procédures administratives

Profil :

- Fortes aptitudes au management d'équipes
- Aptitudes au commandement
- Aptitude à la médiation, maîtrise de soi, rigueur et discrétion
- Qualités rédactionnelles
- Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques
- Obtention obligatoire des autorisations de port d'armes de la catégorie B1 et D2 délivrées par le Préfet avec obligation de formations préalable et continue à la formation au tir et au maniement des armes.
- Obtention éventuelle des autorisations de port d'armes des catégories B3, B6 et B8 délivrées par le Préfet avec obligation de formations préalable et continue à la formation au tir et au maniement des armes
- Disponibilité (rythme de travail variable)

Tous les postes de la Ville de Rueil Malmaison sont ouverts aux travailleurs en situation de handicap.

Conditions de Travail :

Lieu : Poste Central
Horaires : 38 heures hebdomadaires

Avantages :

Prime de fin d'année, régime indemnitaire attractif, Amicale du personnel

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :
Soit par mail:
recrutement@mairie-rueilmalmaison.fr
Soit par courrier :
Direction des Ressources Humaines et de la Formation
13 Boulevard Foch
92500 RUEIL MALMAISON